PLOMBIER

LE CONTRAT

Contrat de Gendarme Adjoint Volontaire Emploi Particuliers de 2 ans.
Formation en école de Gendarmerie de 2 semaines en internat.

Les avantages de l'emploi :

- Salaire de 1370€ net mensuel (primes alimentation et activité comprises).
- Hébergement gratuit charges comprises, sans taxe d'habitation.
- 45 jours de congés par an dès la 2e année.
- Possibilité de passer le permis B.
- 75% de réduction sur le tarif SNCF toute l'années en France.
- Accès au concours interne de sous-officier après un an de service.

LES MISSIONS

- Effectuer tous travaux de maintenance sur les installations et équipements de plomberie, chauffage et climatisation.
- Identifier les pannes, défaillances techniques et non conformités éventuelles.
- Réaliser les interventions de dépannage, de remise en service ou de mise en sécurité.
- Entretenir l'outil et les moyens de production.

LES COMPÉTENCES REQUISES

Les compétences techniques et particulières :

- Être titulaire du CAP ou BEP lié au poste minimum ou, à défaut, justifier d'une expérience professionnelle en rapport direct avec l'emploi sollicité.
- Le permis de conduire B est un plus.

Les savoir-être demandés :

- Savoir faire preuve de réactivité et d'initiative.
- Être disponible.
- Savoir travailler en équipe.
- Avoir le sens des relations humaines.

LES CONDITIONS À REMPLIR

- Être de nationalité française et âgé de moins de 26 ans au jour du dépôt de dossier.
- Avoir sa carte nationale d'identité en cours de validité.
- Avoir effectué la journée d'appel à la défense (JDC).
- Être de bonne moralité.
- Être à jour du pass sanitaire complet COVID-19.

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation en format Word dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !